

# TAXE D'APPRENTISSAGE 2025



## SOUTENEZ NOTRE ETABLISSEMENT !

Verser votre taxe d'apprentissage à l'ALPA-is4a c'est :

- participer à la formation des élèves et des apprenants et donc de vos futurs salariés,
- contribuer à la réalisation d'investissements permettant de maintenir les formations en prise avec les réalités professionnelles,
- concourir à la mise en place d'actions pédagogiques pour améliorer la qualité de l'enseignement.

[www.alpa-is4a.fr](http://www.alpa-is4a.fr)



# INVESTISSEZ

## DANS LES COMPETENCES DE DEMAIN !

L'ALPA-is4a, à travers son lycée et son CFA, propose des formations du niveau 3 (BPA, CQP) au niveau 6 (Bachelor, BUT) dans les domaines du commerce, de la production agricole et du conseil en agriculture.

Notre école propose des méthodes pédagogiques innovantes qui mobilisent des plateaux techniques et une ferme-école, mais aussi des formateurs et des professionnels qualifiés. Cette approche permet aux élèves et apprentis de développer des compétences concrètes, en lien direct avec les exigences du terrain et garantit une formation de qualité.

Pour poursuivre cette mission et continuer à offrir des équipements pédagogiques performants, adaptés aux besoins de nos lycéens et apprentis,  **votre soutien est essentiel.**

La taxe d'apprentissage constitue un levier majeur : c'est un impôt versé par les entreprises, destiné à financer l'apprentissage et à accompagner le développement des formations technologiques et professionnelles. En choisissant de la verser à notre établissement, vous contribuez directement à former les professionnels de demain.

Vous pouvez nous soutenir, dès aujourd'hui, en effectuant votre versement sur la plateforme SOLTéA.



L'ALPA-is4a est habilitée à percevoir votre versement avec le code UAI :  
**0542519V**

**NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE SOUTIEN !**

**Besoin de renseignement ?**

Contactez Audrey PECHEUR

Par mail à [comptabilite@alpa-is4a.fr](mailto:comptabilite@alpa-is4a.fr)  
ou par téléphone au 03 85 52 63 74

